

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du MARDI 27 JANVIER 2026 à 20h30

Le 27 janvier 2026 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; LOISEAU Laurent ; BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : DEZON Marie-Pierre ;

Secrétaire : GRANGE Cécile

Présents : 14 Représenté : 0 Absents : 1 Votants : 14

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

1- Désignation du/de la secrétaire de séance = **GRANGE Cécile**

2- Approbation du compte-rendu de la dernière séance = **13 POUR**

Vote des tarifs réduits pour la location des salles pour les agents communaux : la délibération a été annulé par la Préfecture.

Monsieur Bruno ARRIVÉ arrive à 20H41.

3- Inscription de la Voie Douce au PDIPR = **14 POUR**

Afin de permettre la continuité du classement des chemins de randonnées au PDIPR, certains n'en font pas encore partis, notamment la Voie Douce (menant du bourg au plan d'eau des Trois Fontaines) Il faut donc prendre des délibérations.

La voie douce a été faite selon les normes du PDIPR, en accord avec la SMACABAB.

Notre sentier de randonnée « Bois Breuillac », voire avec la commune de Brettes pour prévoir une convention de passage pour les chemins de randonnées PDIPR.

4- Adhésion à « Villes et Villages Fleuris » 2026 = **14 POUR**

Nous avons reçu un bulletin d'adhésion pour 100 € annuel (en fonction du nombre d'habitants). Cette adhésion permet, en plus de pouvoir utiliser le logo du label sur nos supports de communication, de bénéficier de nombreux outils d'accompagnements mis à disposition : conseils, expertises, charte graphique du label, kit de communication, documents techniques, ...

Nous avons reçu une « charte » des axes à améliorer pour obtenir une seconde fleur. Dans l'avenir, il faut persévérer.

5- Devis

- RIC : feu d'artifice 2026 pour 4 400.00 € TTC = **14 POUR**

On resterait sur la date du 14 juillet pour tirer le feu d'artifice. On avait parlé avec RIC de musique, le montant est de 200 € en supplément ; mais il y a Civray en même temps, donc peut être une solution avec un PC ou notre sono. Il faudrait faire un essai.

- Philippe JOSEPH : proposition de vente d'une cuve de 7 m³ pour 1 000.00 € TTC = **14 POUR**

Après recherche auprès de Primagaz pour récupérer de l'eau, sans succès, on a eu la proposition de Monsieur Joseph, qui se propose même de nous l'apporter sur place. Elle serait installée aux ateliers municipaux. Elle est sur remorque double-essieux.

- Réparation et révision tracteur New Holland : GONNIN DURIS SA pour 3 883.22 € TTC = **14 POUR**

Il ferait environ 500 heures par saison.

Nous sommes également en attente d'un devis du broyeur.

Campagne de lamier prévue, voir avec les agriculteurs où il y a des besoins pour le passage des machines.

- Devis DARTY pour un vidéoprojecteur (à la salle des fêtes) à 1 119.99 € TTC = 14 POUR
- Devis DARTY pour un vidéoprojecteur plus élaboré au niveau du zoom par rapport à celui de la salle des fêtes (à la salle des associations pour l'association micro-informatique) à 1 399 € TTC = 13 POUR et 1 ABSTENTION.

Acquisition par la commune et convention à préparer pour la mise à disposition du matériel par l'association.

En attente du contrat de maintenance et d'assistance avec l'entreprise Fournié pour les 3 postes de refoulement et de la STEP, pour 3 ans de 2026 à 2028.

6- Informations et questions diverses

- Remerciements de familles suite aux décès récents auxquels nous avons envoyés des fleurs.
- Questionnaire, du PETR sur la mobilité et notamment le rurabus en attente. La Région ne le finance plus. De ce fait, la CC Val de Charente a décidé de le financer pour un an.
- Monsieur Prodhomme, projet SOLIHA, a donné des nouvelles suite à ce projet : signature du bail emphytéotique en cours.
- L'ALSH de Villefagnan : il faudra prévoir 80 000 € de fonds de concours suite aux travaux prévus par la CC Val de Charente.
- Fonds de concours : devis huisseries et toitures écoles à prévoir au budget.
- Travaux écoles en avril : pas de coupure pendant le temps scolaire
- Périmètre délimité des abords (PDA) pour le PLUi : à réfléchir pour un nouveau périmètre plus pertinent, cependant, il n'y aura que possibilité d'un avis conforme de l'ABF (pas encore finalisé)
- Demande de subvention de l'association de la GRAVEL (entre 100 et 200 € par commune traversée.) = proposition de 200 € = 14 POUR
- Nous avons reçu une demande de réservation pour un lot (lot 11) au Lotissement des Bosquets.
- Nous avons reçu des remerciements de l'association des professionnels de santé pour le versement de la subvention annuelle.
- Réunion le 4 février prochain à la Préfecture concernant les incivilités...
- Concernant la station-service, la CC va verser une aide pour accompagner sa réouverture.
- Éolien : nous sommes invités à participer à une réunion concernant un projet sur La Magdeleine et Villiers-le-Roux, le 5 février prochain.
- Gens du voyage : Nous ne sommes pas à jour du schéma départemental pour les accueillir. Cependant, les familles, implantées à Veillemorte jusque-là, se sont installées au plan d'eau des Trois Fontaines, suite à un décès dans leur communauté. Pas de solutions pour trouver une aire pour les accueillir. Ultimatum a été donné par Monsieur le Maire : s'ils ne sont pas partis d'ici vendredi, on coupe l'eau. Nous sommes dans une impasse pour le moment car c'est une compétence de la Communauté de Communes, à voir pour envisager un terrain à Bouchetrou...
- Pierrette Pierron fait passer une feuille pour pointer les personnes présentes à la préparation du Repas des Aînés.
- Devant chez la dentiste, des trous se forment sur le trottoir : voir pour mettre plus de gravier.
- Problème de sacs poubelles éventrés dans la Grand'Rue : Monsieur le Maire a proposé que les poubelles soient déposées dans des bacs des halles, quand ces derniers sont sortis.

Séance levée à 22H07.

